

Document Stratégique de Façade
Façade Nord Atlantique – Manche Ouest

Annexe 0

0° Atlas

Historique des versions du document

Version	Date	Commentaire
1	03/05/18	Première rédaction proposée pour la partie 1 par la DIRM NAMO
2	14/05/18	Relecture en équipe-projet, intégration des remarques formulées par les DDTM 85, 22, 29, 56, les contributions du public, les contributions des acteurs

Affaire suivie par

Lucie TRULLA _DIRM NAMO - MCPML
<i>Tél. : 02 90 08 57 47</i>
<i>Courriel : lucie.trulla@developpement-durable.gouv.fr</i>

Rédacteurs

Lucie TRULLA et François VICTOR

Relecteurs

Equipe-projet DSF NAMO

Référence(s) internet

à venir

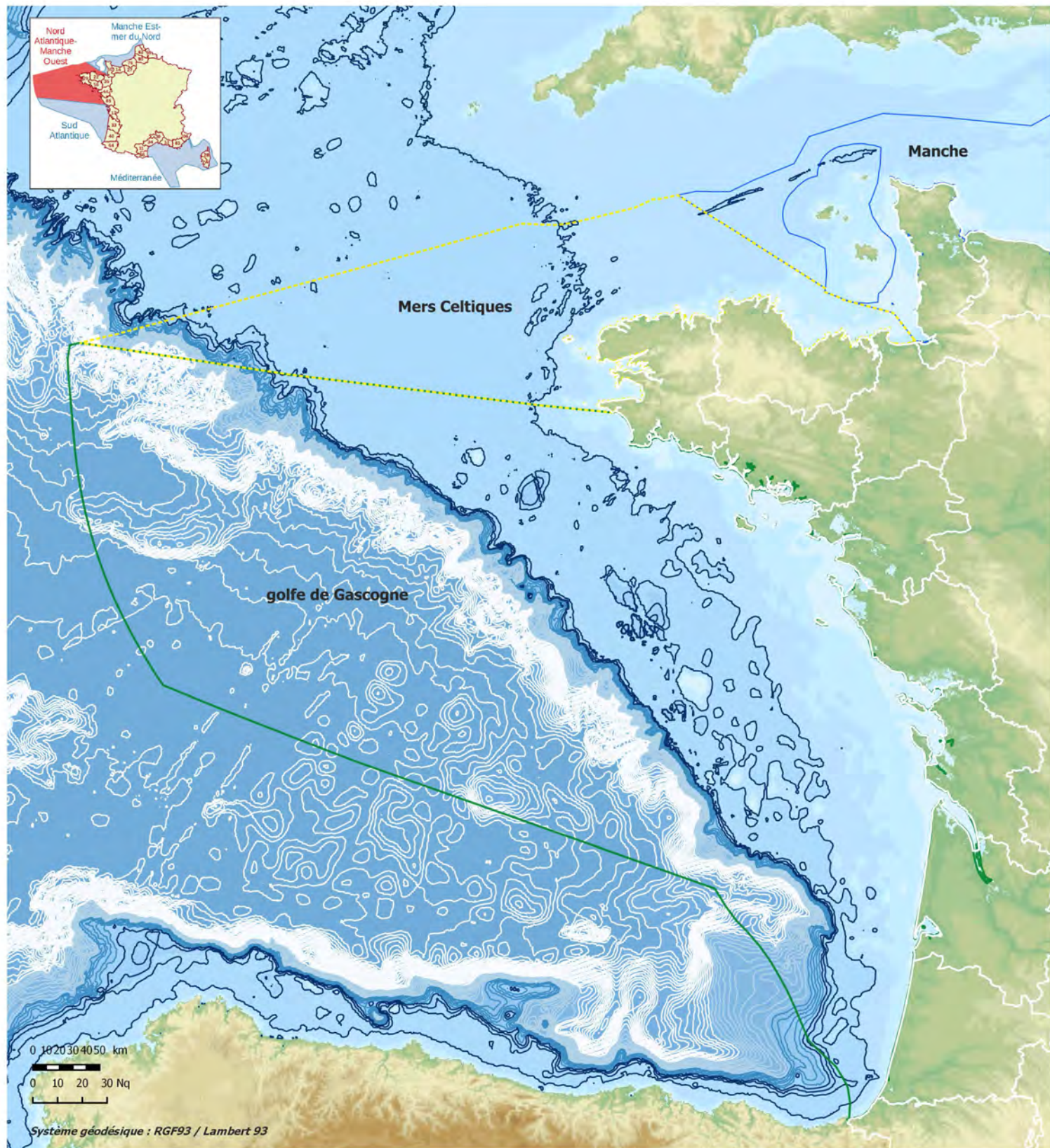
SOMMAIRE

PARTIE 1 : SITUATION DE L'EXISTANT.....	4
CHAPITRE 1 : ÉTAT DES LIEUX.....	4
1.1. LES ACTIVITÉS ET LES USAGES DE L'ESPACE MARITIMES ET LITTORAL.....	8
1.2. LES ÉCOSYSTÈMES MARINS ET LITTORAUX.....	17
1.3. LES SITES, PAYSAGES ET LE PATRIMOINE CULTUREL.....	21
1.4. LES RISQUES.....	23
1.5. LA CONNAISSANCE, LA RECHERCHE, L'INNOVATION ET LA FORMATION.....	25
1.6. LES INITIATIVES LOCALES DE PLANIFICATION OU DE GESTION INTÉGRÉE DE LA MER ET DU LITTORAL.....	28
CHAPITRE 2 : VISION POUR LA FAÇADE.....	30
2.1. ÉLÉMENTS D'ANALYSE TRANSVERSALE.....	30
CHAPITRE 2 : CARTE DES VOCATIONS.....	33

Ces cartes illustrent les travaux menés avec les experts sur la priorisation des enjeux. A vocation communicante, elles présentent des informations claires et simplifiées et ne peuvent être utilisées à des fins d'analyses techniques

Partie 1 : Situation de l'existant

Chapitre 1 : État des lieux



Bathymétrie au pas de 100m

- -2 000 et moins
- -2 000 à -1 000
- -1 000 à -500
- -500 à 0

Mers

- golfe de Gascogne
- Manche
- Mers Celtiques

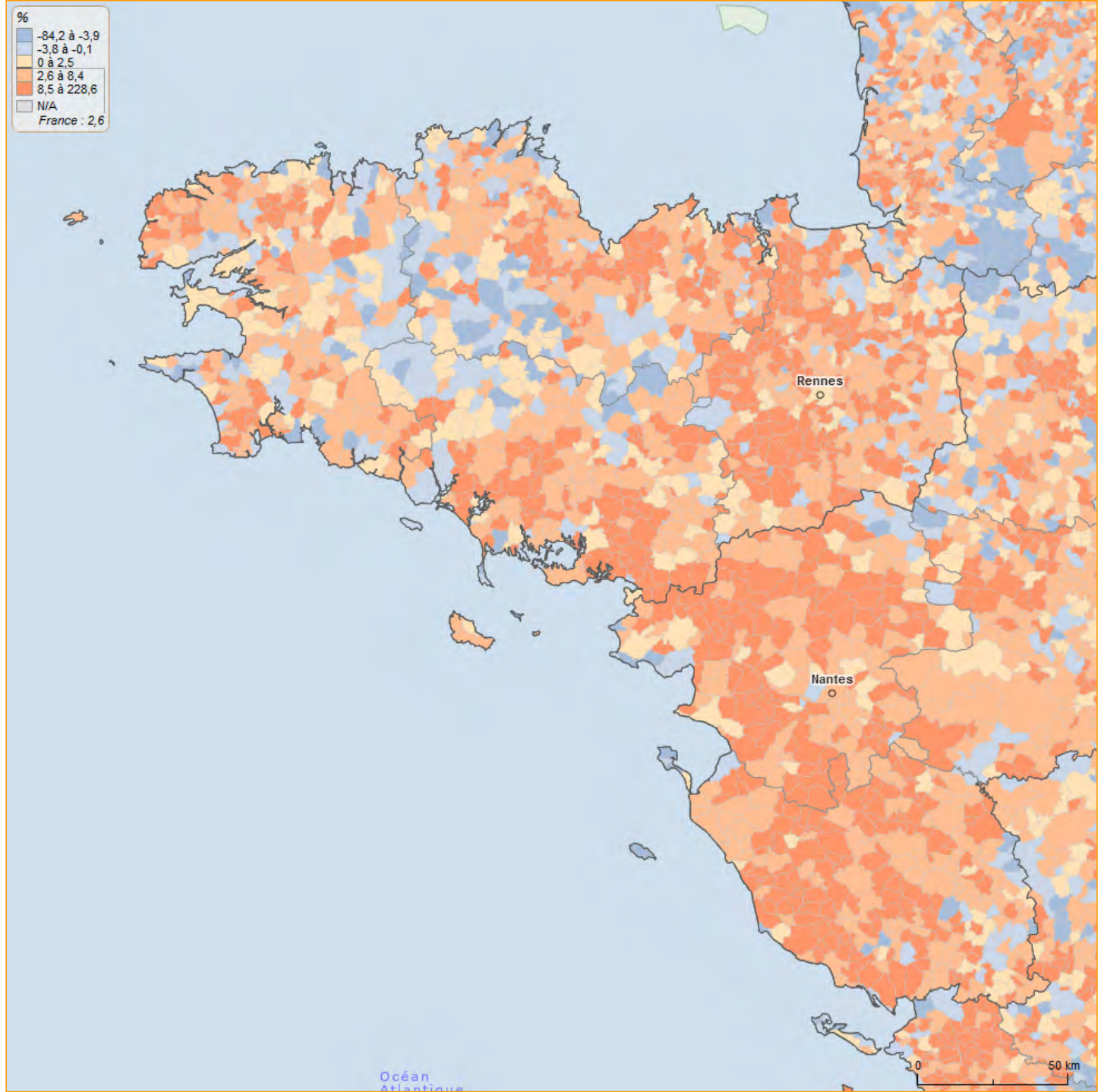
Sources :
GEBCO
DIRM NAMO

Copyrights : BD Carto ® - © IGN Paris 2013
GéoFLA®, © GEBCO

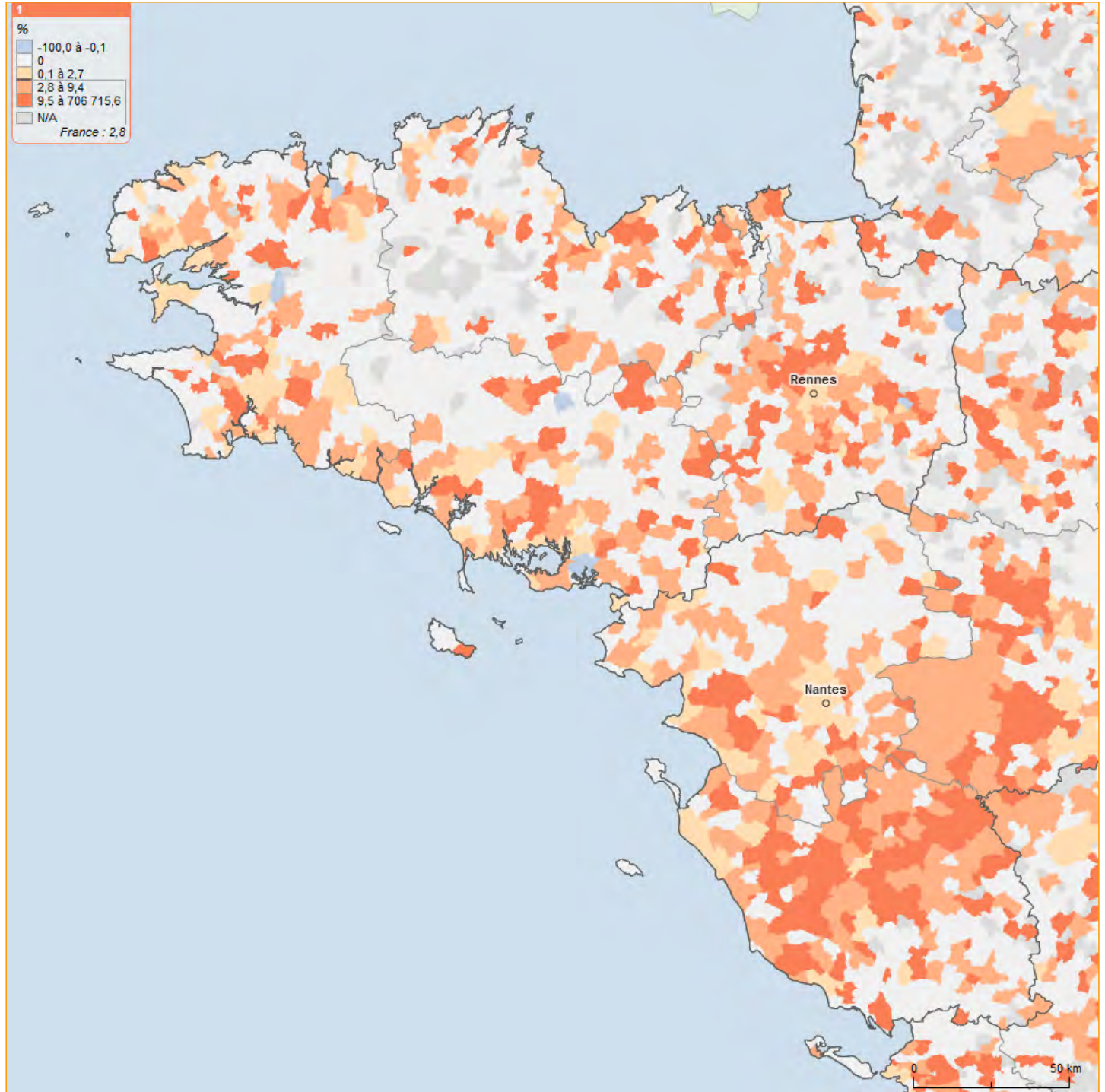
Réalisation : DIRM NAMO
Date : 09/2017



Évolution relative de la population, 2007-2012 - source : Insee



Taux d'évolution des territoires artificialisés, 2006-2012 - source : UE-SDES, CORINE Land Cover



1.1. Les activités et les usages de l'espace maritime et littoral

Transports et voies de circulation

- Ports et activités portuaires
- Principaux flux maritimes

Exploitation de ressources vivantes

- Crée / halle à marée
- Aquacultures

Pêche :

Nombre d'heures de présence sur 2 années
par maille d'1 mille nautique (2013 - 2014) (1)

- 0
- 0 - 100
- 100 - 250
- 250 - 5200

Exploitation des ressources non vivantes (périmètre autorisé ou en projet)

- Granulats marins
- Energies marines renouvelables

Type d'énergie marine renouvelable

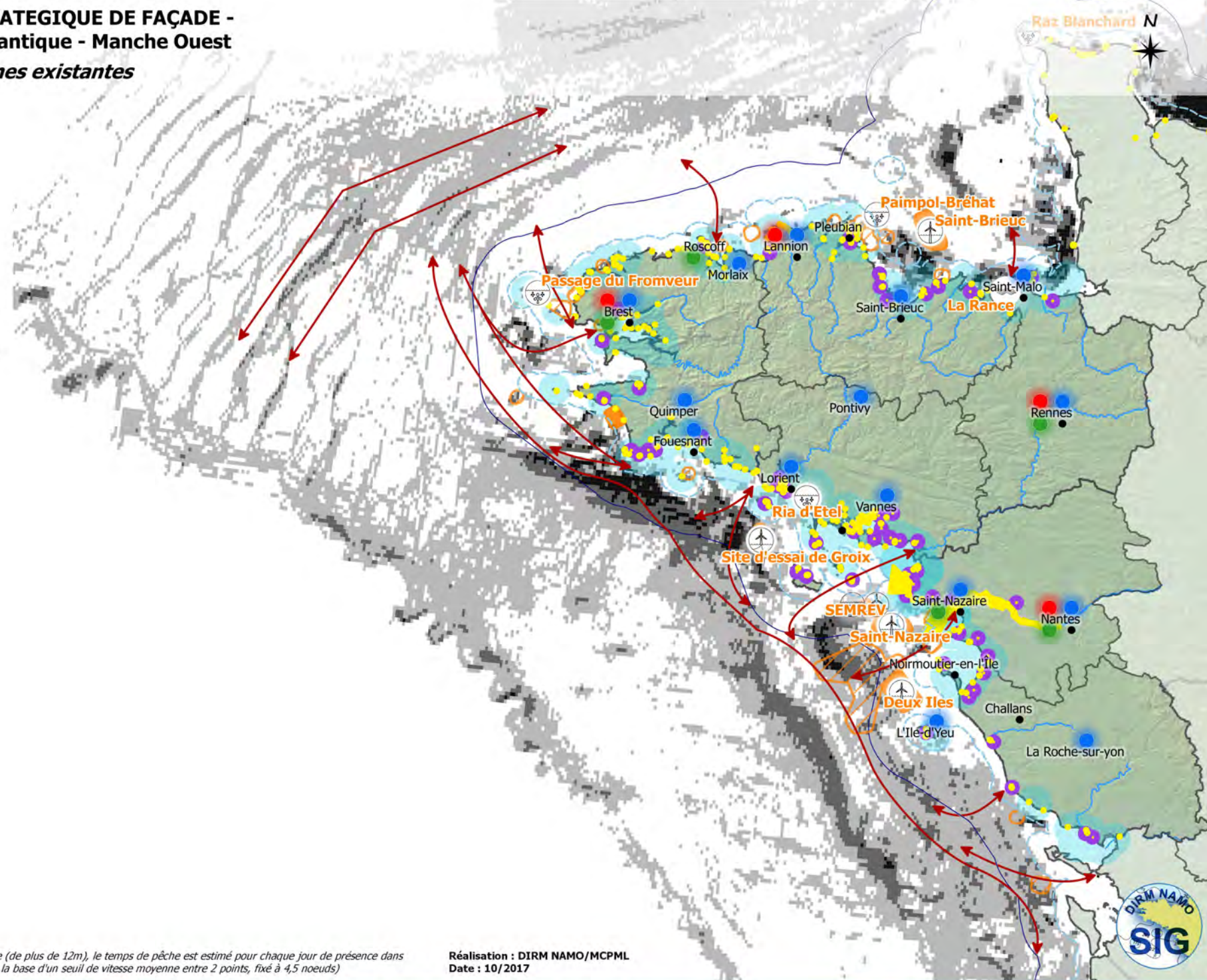
- éolien flottant
- éolien posé
- Hydrolien
- Marée-moteur
- Mixte - houlomoteur/éolien flottant

Recherche maritime

- Pôles de compétitivité
- Sites universitaires
- Laboratoire d'excellence
- Autres acteurs de la recherche

Fond de carte

- Limite des 3 milles
- Limite des 12 milles
- Limite de département

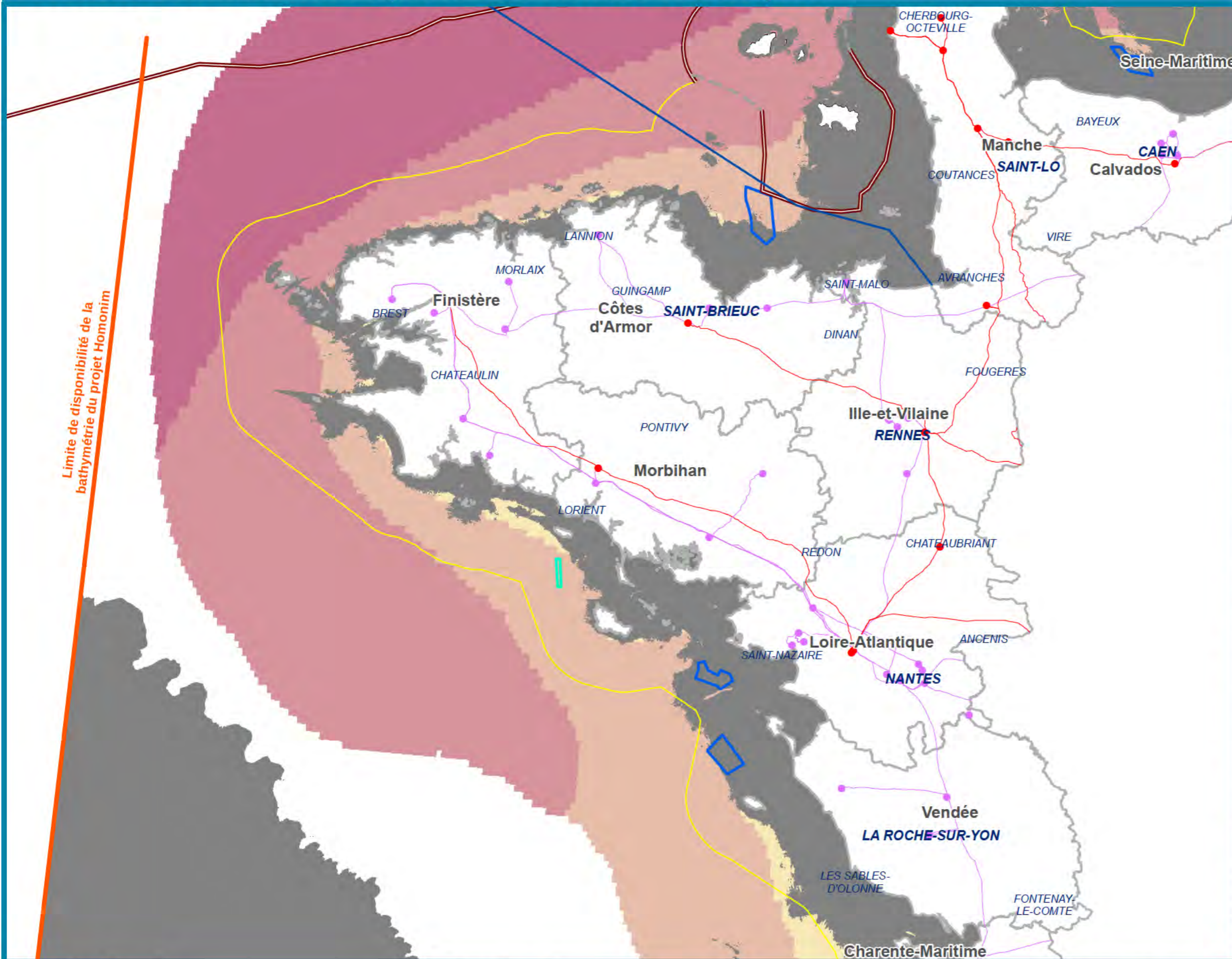


(1) : A partir des positions élémentaires de chaque navire (de plus de 12m), le temps de pêche est estimé pour chaque jour de présence dans une zone (maillée selon un carroyage de 1nq * 1nq), sur la base d'un seuil de vitesse moyenne entre 2 points, fixé à 4,5 noeuds

Réalisation : DIRM NAMO/MCPML
Date : 10/2017

Production électrique en mer d'origine renouvelable - Potentiel éolien flottant façade Atlantique

Potentiel éolien flottant à partir des critères techniques



Critère d'exclusion:

- Vitesse du vent inférieure à 7m/s
- Bathymétrie inférieure à - 350m et supérieure à - 40m
- Vitesse du courant supérieure à 2.5m/s

Ces critères sont obtenus respectivement à partir de :

- archive opérationnelle AROME sur 5 ans, de 2009 à 2013, complétés sur la période 2004 à 2008 par une reconstitution statistico-dynamique des champs de vent. Résolution des données brutes : 2.5km.
- projet Homonim du Shom avec une résolution de l'ordre de 100m.
- vitesse max courant de marée 3D ou 2D du Shom en surface par coefficient de marée 95.

■ Zone exclue par un des critères: vitesse du vent, vitesse du courant, bathymétrie

Vitesse moyenne du vent à 100 m d'altitude (m/s)	Couleur
7 - 7.5	Vert clair
7.5 - 8	Vert moyen
8 - 8.5	Vert foncé
8.5 - 9	Orange
9 - 9.5	Rouge
6 - 6.5	Jaune clair
6.5 - 7	Jaune foncé

Concertations EMR précédentes

- Eolien posé: site attribué ou en projet
- Eolien flottant: site AMI 2015
- Hydrolien: site AMI 2013

Réseau RTE

- Frontière
- 225 kV
- 400 kV
- Limite de zone de pêche (équidistance baillage de Guernesey - côtes françaises)
- Limite de compétence des préfectures maritimes
- Limite des 12 milles
- Limite départementale

Pour en savoir plus : www.geolittoral.developpement-durable.gouv.fr

Source - Copyrights :
 MTES
 RTE
 Météo France - Modèle AROME (2004 - 2013)
 Courants de marée du Shom
 Bathymétrie projet Homonim - Shom
 Pays limitrophes - EEA
 GEOFLA® - ©IGN Paris - Reproduction interdite



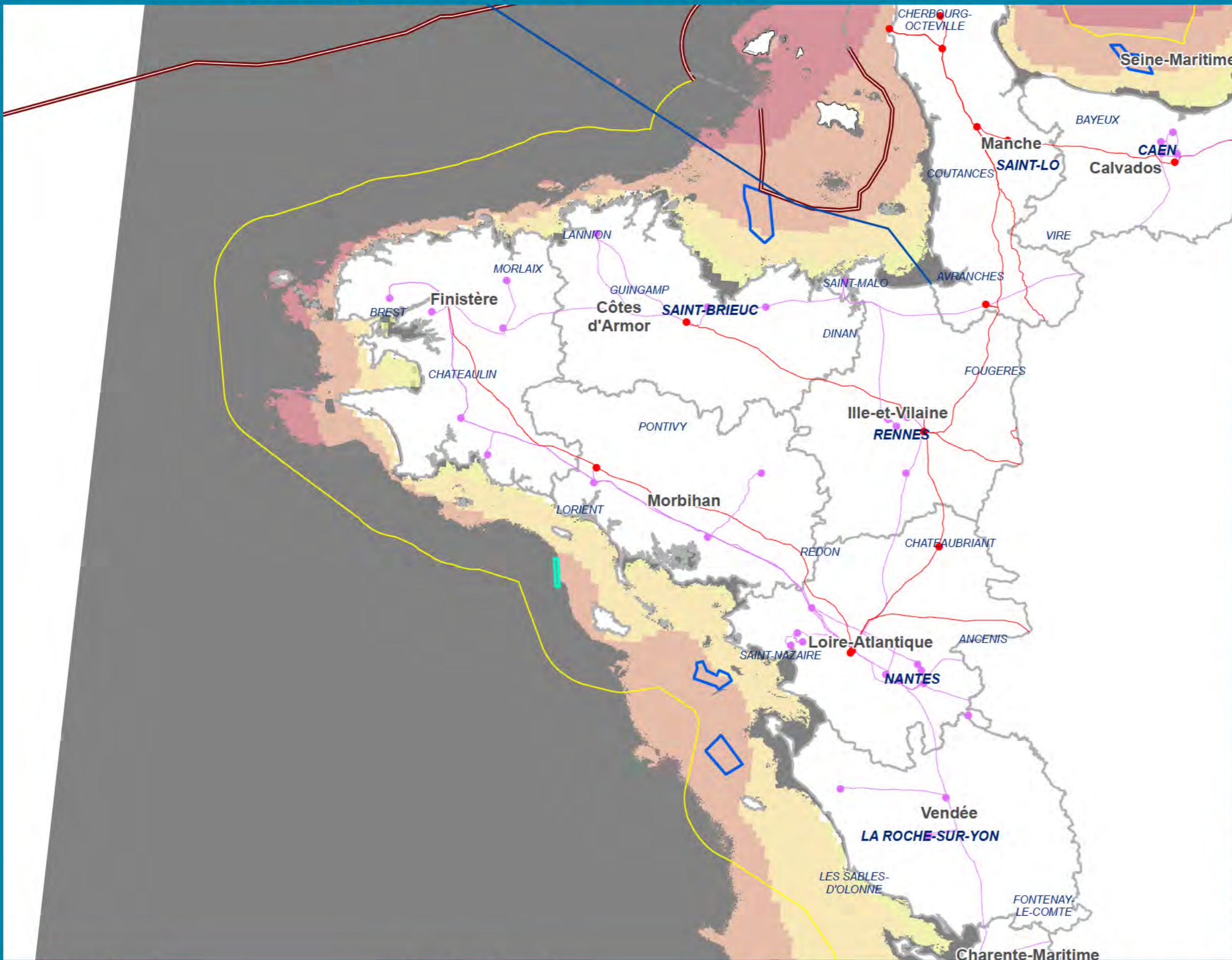
0 20 40 60 Km
 Projection : RGF 1993 Lambert-93

0 10 20 30 Nq

Réalisation: Cerema - Fév 2018

Production électrique en mer d'origine renouvelable - Potentiel éolien posé façade Atlantique

Potentiel éolien posé à partir des critères techniques



Critères d'exclusion:

- Vitesse du vent inférieure à 7m/s
- Bathymétrie inférieure à - 60m et supérieure à - 8m
- Vitesse du courant supérieure à 2.5m/s

Ces critères sont obtenus respectivement à partir de :

- archive opérationnelle AROME sur 5 ans, de 2009 à 2013, complétés sur la période 2004 à 2008 par une reconstitution statistico-dynamique des champs de vent. Résolution des données brutes : 2.5km.
- projet Homonim du Shom avec une résolution de l'ordre de 100m.
- vitesse max courant de marée 3D ou 2D du Shom en surface par coefficient de marée 95.

■ Zone exclue par un des critères: vitesse du vent, vitesse du courant, bathymétrie

Vitesse moyenne du vent à 100 m d'altitude (m/s)	7 - 7.5	7.5 - 8	8 - 8.5	8.5 - 9	9 - 9.5
6 - 6.5					
6.5 - 7					

Concertations EMR précédentes

- Eolien posé: site attribué ou en projet
- Eolien flottant: site AMI 2015
- Hydrolien: site AMI 2013

Réseau RTE

- Frontière
- Poste 225 kV
- Poste 400 kV
- Ligne 225 kV
- Ligne 400 kV
- Limite de zone de pêche (équidistance baillage de Guernesey - côtes françaises)
- Limite de compétence des préfectures maritimes
- Limite des 12 milles
- Limite départementale

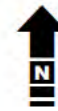
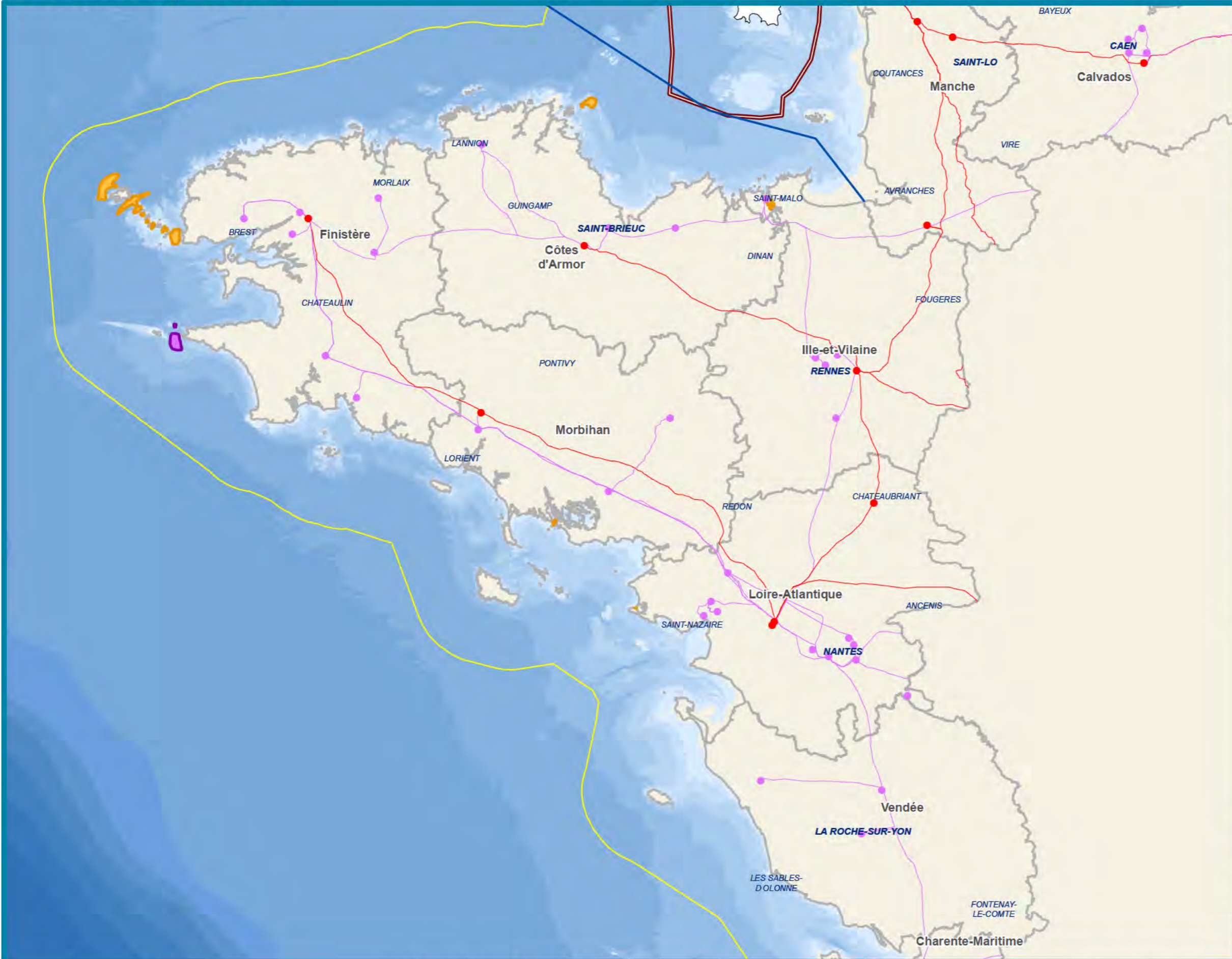
Pour en savoir plus : www.geolittoral.developpement-durable.gouv.fr

Source - Copyrights :
 MTES
 RTE
 Météo France
 Courants de marée du Shom
 Bathymétrie projet Homonim - Shom
 Pays limitrophes - EEA
 GEOFLA® - ©IGN Paris - Reproduction interdite



Production électrique en mer d'origine renouvelable - Potentiel hydrolien façade Atlantique

Potentiel hydrolien



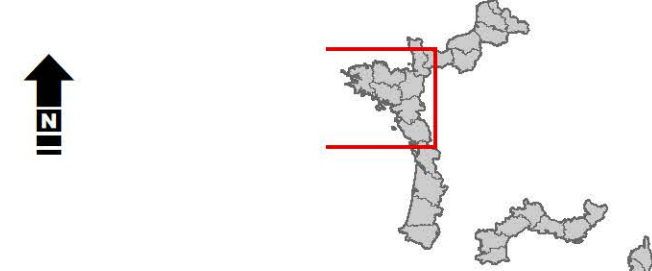
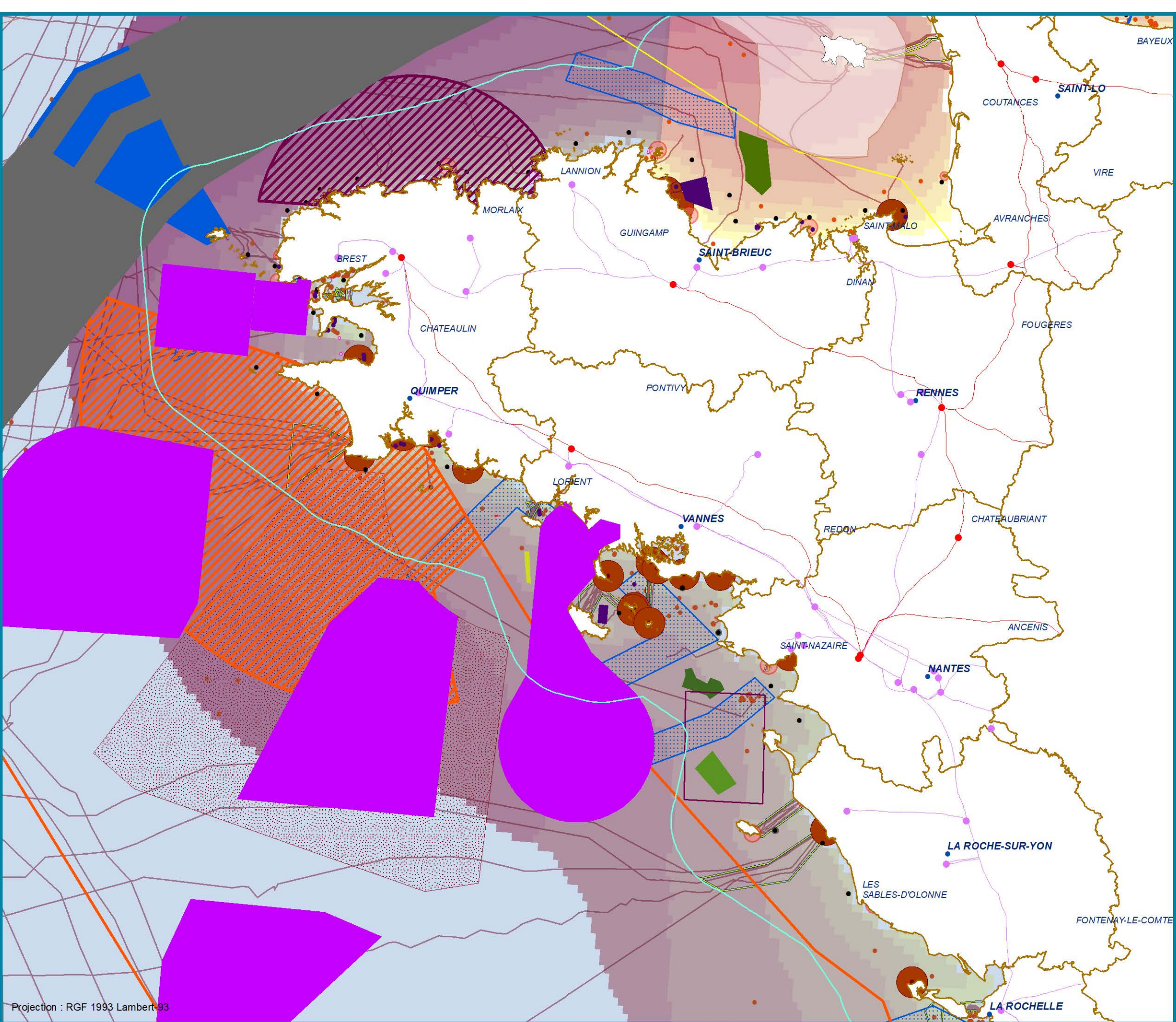
- Potentiel courant identifié à partir des produits "Courant 3D"
 - Potentiel courant identifié à partir du produit "Courant 2D 2005"
- Réseau RTE**
- Poste**
- 225 kV
 - 400 kV
- Ligne**
- 225 kV
 - 400 kV
 - Frontière
 - Limite de zone de pêche (équidistance baillage de Guernesey - côtes françaises)
 - Limite de compétence des préfetures maritimes
 - Limite des 12 milles
 - Limite départementale

Un espace est défini comme potentiel hydrolien si la vitesse de courant en surface par coefficient de marée 95 est supérieure à 2.5m/s.

Pour en savoir plus : www.geolittoral.developpement-durable.gouv.fr

Source - Copyrights :
 MTES
 RTE
 Courants de marées 3D Manche - SHOM
 Pays limitrophes - EEA
 GEOFLA® - ©IGN Paris -
 Reproduction interdite





- Vitesse moyenne du vent à 100m (m/s)**
- 7.02 - 7.25
 - 7.26 - 7.5
 - 7.51 - 7.75
 - 7.76 - 8
 - 8.01 - 8.25
 - 8.26 - 8.5
 - 8.51 - 8.75
 - 8.76 - 9
 - 9.01 - 9.25
 - 9.26 - 9.5
- Réseau RTE**
- Poste**
- 225 kV
 - 400 kV
- Ligne**
- 225 kV
 - 400 kV
 - Limite des régions maritimes
 - Limite des 12 milles

- Servitudes**
- Zone de tirs
 - Zone de tirs Noirmoutier
 - Zone d'entraînement des pilotes de la marine
 - Dépose de munitions
 - Dépose de munitions zone de protection
 - abri échouage emplacement
 - abri échouage surface
 - abri échouage zone de protection
 - Système d'Information et de Communication (SIC)
 - SIC : Zone de Protection
 - plageage
 - Plageage - Zone de protection
 - Mouillages , zones d'attentes - Défense
 - zone tirs DGA
 - zone coordination tirs DGA
 - Zone d'entraînement aéronaval et missions opérationnelles
 - Entraînement combat aérien moyenne et basse altitude
 - Route maritime et zone de protection
 - DST
 - Accès aux ports
 - Câbles et canalisations

Pour en savoir plus : www.geolittoral.developpement-durable.gouv.fr

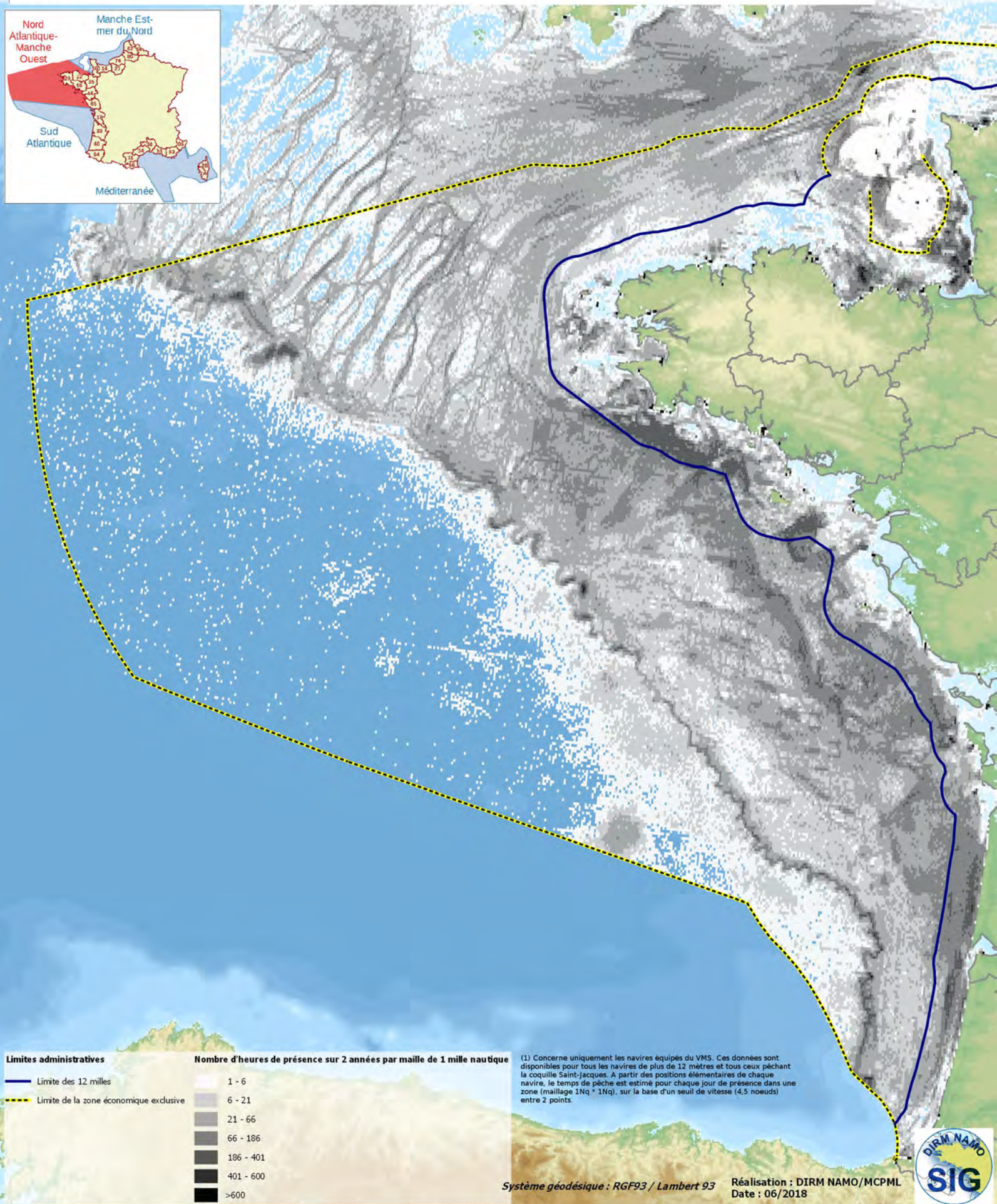
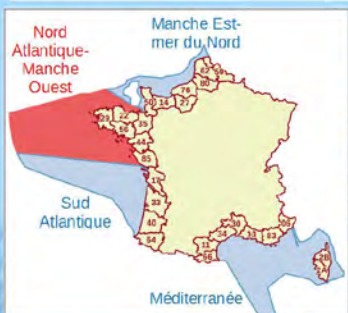
Source - Copyrights :
 MTES - RTE
 Météo France - SHOM - Préfecture maritime - DIRCAM
 Pays limitrophes - EEA
 GEOFLA® - ©IGN Paris -
 Reproduction interdite





Projection : RGF 1993 Lambert-93



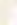


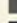

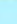

Réalisation : Cerema - Juin 2018



Limites administratives

-  Limite des 12 milles
-  Limite de la zone économique exclusive

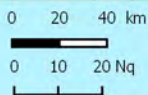
Nombre d'heures de présence sur 2 années par maille de 1 mille nautique

-  1 - 6
-  6 - 21
-  21 - 66
-  66 - 186
-  186 - 401
-  401 - 600
-  >600

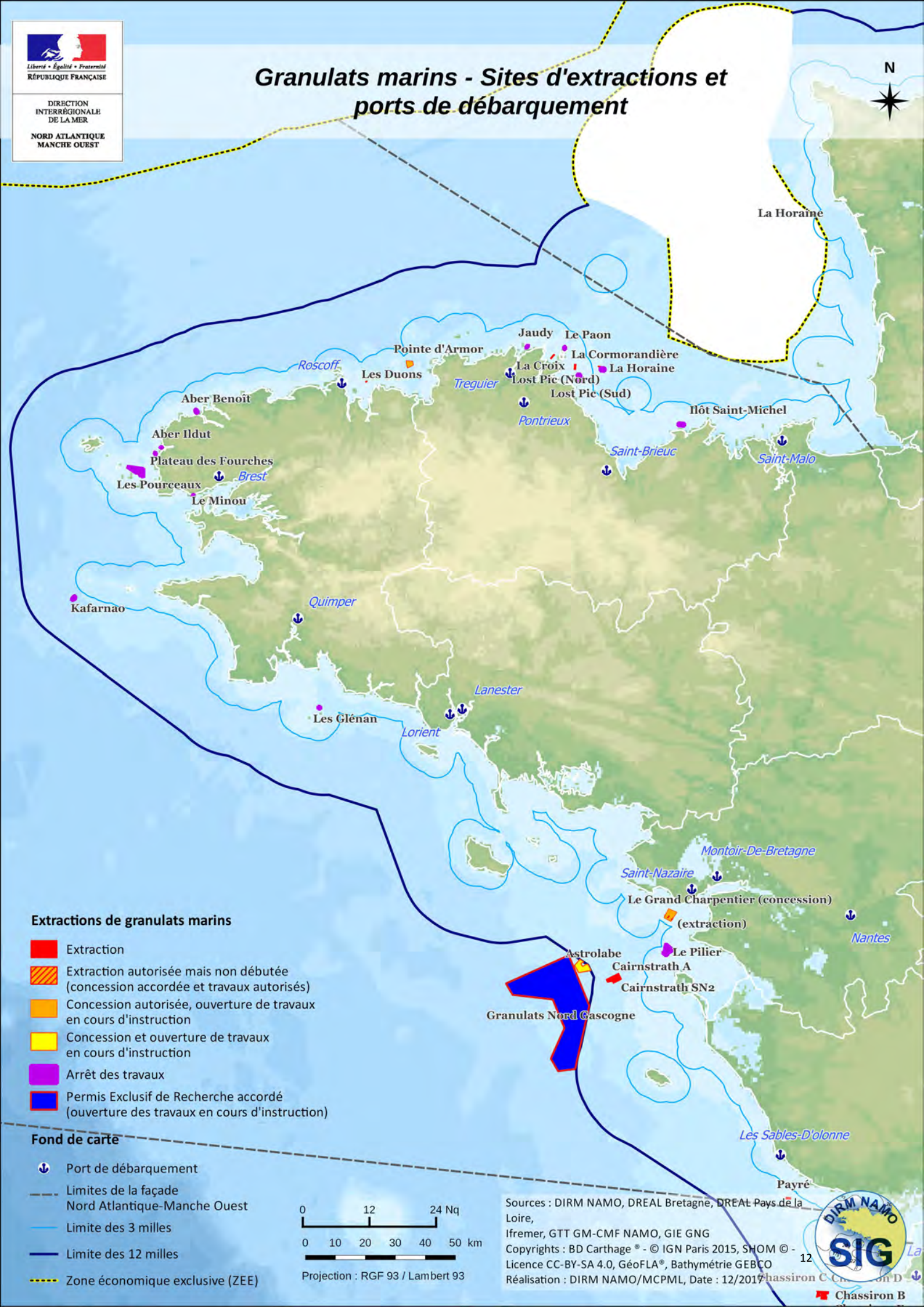
(1) Concerne uniquement les navires équipés du VMS. Ces données sont disponibles pour tous les navires de plus de 12 mètres et tous ceux pêchant la coquille Saint-Jacques. A partir des positions élémentaires de chaque navire, le temps de pêche est estimé pour chaque jour de présence dans une zone (maillage 1Nq * 1Nq), sur la base d'un seuil de vitesse (4,5 noeuds) entre 2 points.

Système géodésique : RGF93 / Lambert 93

Réalisation : DIRM NAMO/MCPML
Date : 06/2018



Granulats marins - Sites d'extractions et ports de débarquement

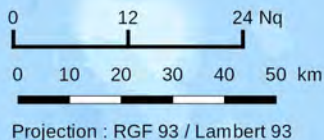


Extractions de granulats marins

- Extraction
- Extraction autorisée mais non débutée (concession accordée et travaux autorisés)
- Concession autorisée, ouverture de travaux en cours d'instruction
- Concession et ouverture de travaux en cours d'instruction
- Arrêt des travaux
- Permis Exclusif de Recherche accordé (ouverture des travaux en cours d'instruction)

Fond de carte

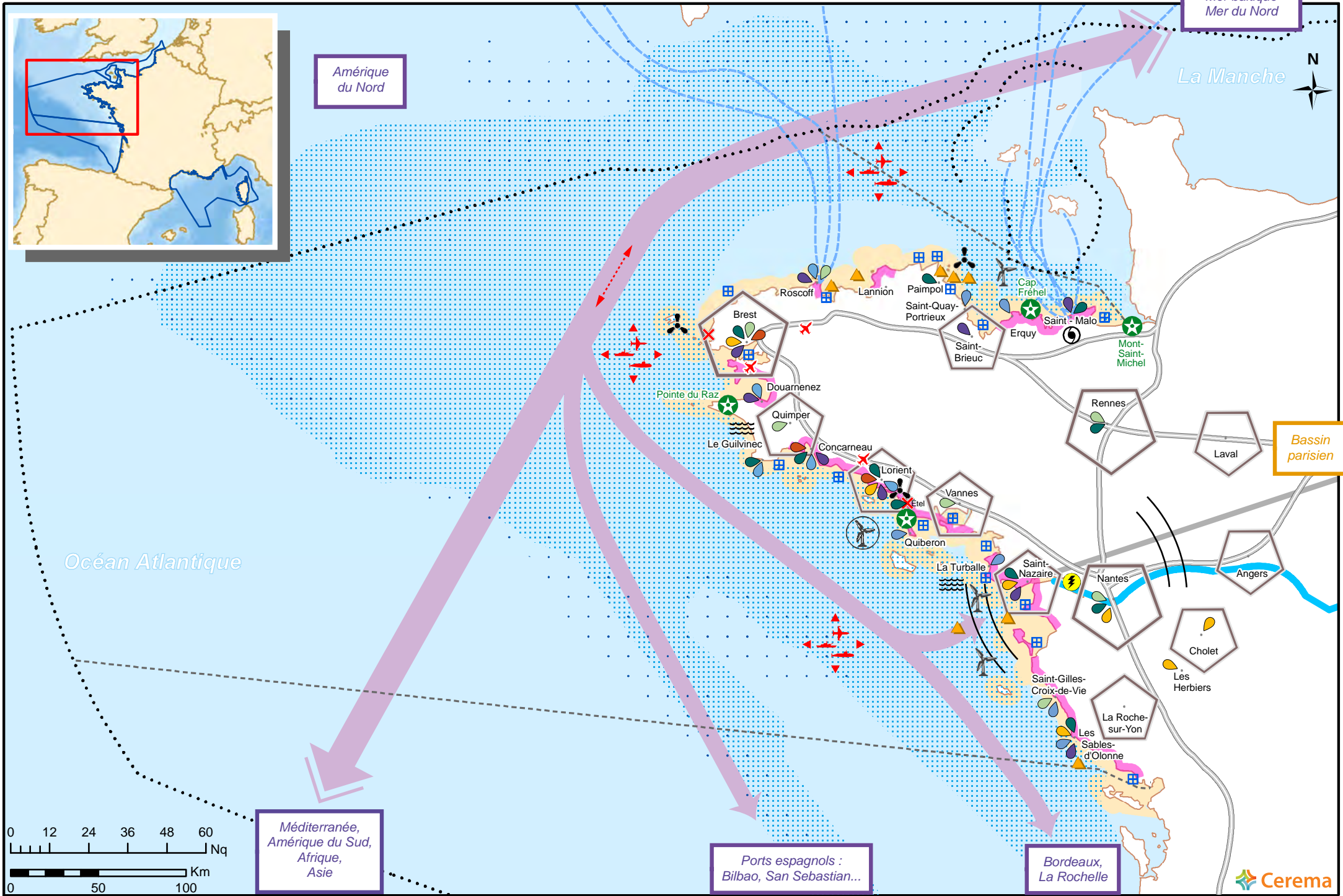
- Port de débarquement
- Limites de la façade Nord Atlantique-Manche Ouest
- Limite des 3 milles
- Limite des 12 milles
- - - - Zone économique exclusive (ZEE)



Sources : DIRM NAMO, DREAL Bretagne, DREAL Pays de la Loire, Ifremer, GTT GM-CMF NAMO, GIE GNG
 Copyrights : BD Carthage® - © IGN Paris 2015, SHOM © - Licence CC-BY-SA 4.0, GéoFLA®, Bathymétrie GEBCO
 Réalisation : DIRM NAMO/MCPML, Date : 12/2017



Synthèse des enjeux socio-économiques sur la façade maritime Nord Atlantique - Manche Ouest



Sources : DIRM NAMO, SHOM - Copyrights : Mapinfo Corporation - Réalisation : Cerema Normandie Centre - Date : 06/2018 - Projection : RGF 93 / Lambert 93

NAMO : une façade maritime à la périphérie de l'Europe

Enjeux économiques internationaux et transfrontaliers

- Axe de trafic mondial
- Principales dynamiques de flux économiques par voie maritime (accès aux grands ports maritimes)
- Pôle industrialo-portuaire Nantes - Saint-Nazaire
- Transport international de passagers vers l'Angleterre et l'Irlande
- Pôle touristique majeur (UNESCO et Grand site)
- Loire (UNESCO)
- Cohabitation des usages transfrontaliers (pêche)

Gouvernance, défense et sécurité maritime

- Zone économique exclusive
- Limite de façade maritime
- Activités de défense
- Base aéronavale
- Sécurité et sûreté maritime (Centre Régional Opérationnel de Surveillance et de Sauvetage)
- Dispositif de séparation du trafic

Les spécificités économiques de l'interface terre-mer en NAMO

Gestion durable des ressources marines et littorales

- Pêches professionnelles (principaux secteurs)
- Aquaculture
- Extraction de granulats marins
- Attraits littoraux pour le tourisme et les loisirs : patrimoine (historique, paysager ou environnemental), espaces muséographiques, bases nautiques...

Énergies marines renouvelables - Énergies terrestres non renouvelables

- Éolien flottant
- Éolien posé
- Hydrolien
- Houlomoteur
- Usine marémotrice
- Centrale thermique

Les filières maritimes de la façade maritime

- Pêche, aquaculture, transformation
- Filière nautique et navale
- Transports, industries, ports
- Formation maritime et pôle universitaire
- Recherche sur la mer et le littoral
- Défense

Les marchés de la façade maritime

- Principales aires urbaines du littoral
- Principales aires urbaines de l'hinterland
- Espace littoral à forte fréquentation touristique

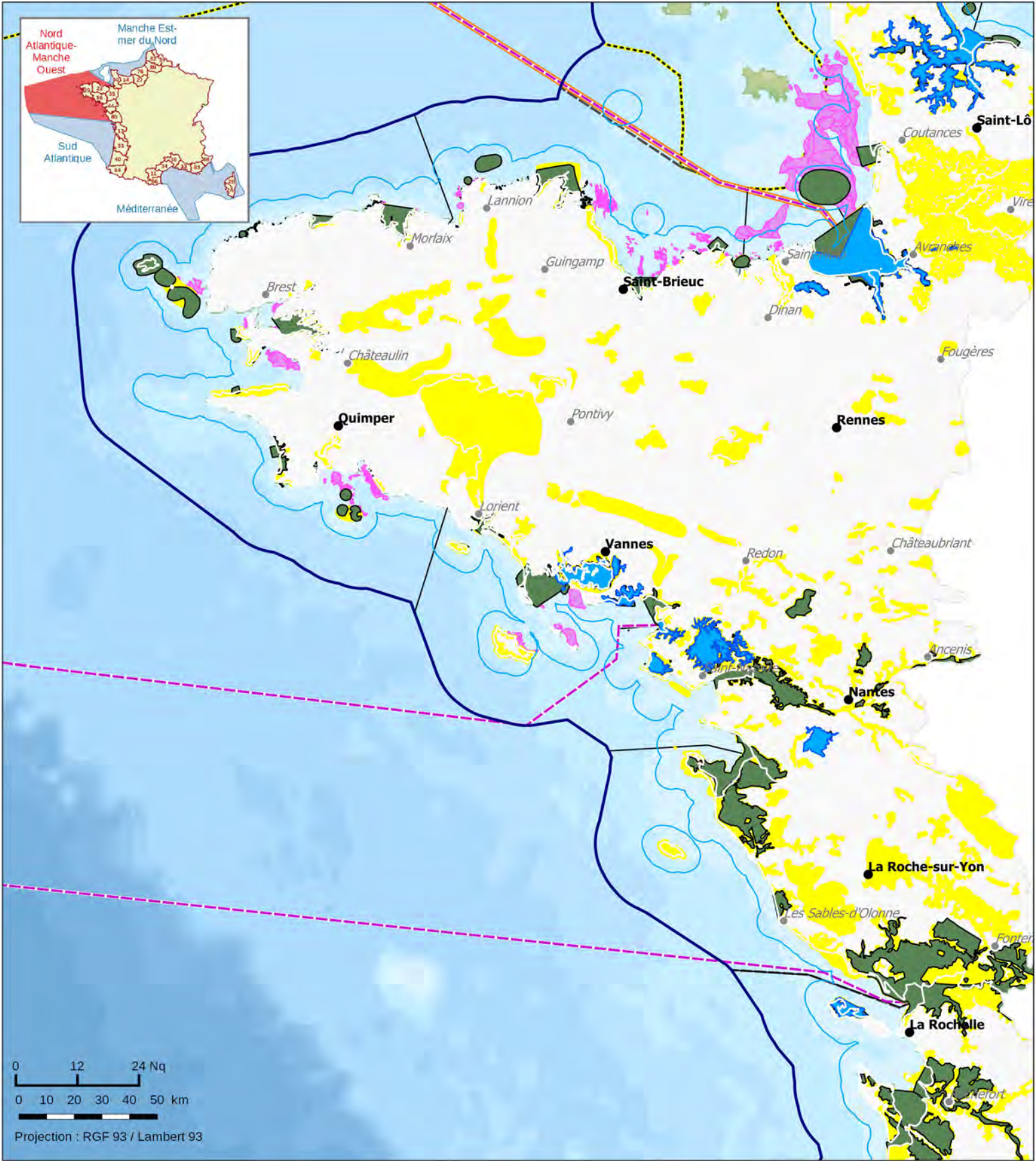
Les axes majeurs de la façade maritime

- Principaux axes de transport (fer, autoroute des estuaires, route)
- Oléoduc : Donges, Melun, Metz (DMM)

1.2. les écosystèmes marins et littoraux

Document Stratégique de Façade

Inventaires et connaissances "environnement" sur la façade Nord Atlantique - Manche Ouest



- Inventaires et connaissances**
- ZICO
 - ZNIEFF1
 - ZNIEFF1 en mer
 - ZNIEFF2
 - ZNIEFF2 en mer
 - Bance de maërl (*)
 - Herbière de zostères (*)


- Site RAMSAR**
- Site RAMSAR
- Limites administratives**
- Département littoral
 - Frontière maritime
 - Limite des 3 milles
 - Limite des 12 milles
 - Zone économique exclusive (ZEE)

- Toponymie**
- Préfecture
 - Sous-préfecture
 - Limite de compétence en mer
 - Préfet de département
 - Préfet de région
 - Limite PREMAR Manche - mer du Nord / Atlantique

Sources :
AAMP, MNHN, CELRL,

Copyrights :
BD Carto® - © IGN Paris 2013
SHOM ©
Bathymétrie Gebco

Réalisation : DIRM NAMO / MCPML
Date : 07/2016



15

(*) : Habitats biogéniques à enjeu

ENJEUX ÉCOLOGIQUES EN NORD ATLANTIQUE - MANCHE OUEST

Espèces et réseaux trophiques

- Colonies d'oiseaux marins et limicoles
 - Alimentation des oiseaux marins
- Enjeux pour les oiseaux marins**

- Estuaires
 - Cours d'eau
- Enjeux pour les amphihalins**

- Enjeux pour les tortues

- Enjeux pour les élasmobranches

- Densité maximale de marsouins

- Population sédentaire de Grands dauphins

- Colonies de phoques

- Petits delphinidés en hiver

- Rorqual commun

- Enjeux pour l'ensemble de la mégafaune

- Enjeux pour l'ensemble de la mégafaune

- Enjeux pour l'ensemble de la mégafaune

- Enjeux pour l'ensemble de la mégafaune

- Enjeux pour l'ensemble de la mégafaune

- Enjeux pour l'ensemble de la mégafaune

- Enjeux pour l'ensemble de la mégafaune

Conditions hydrologiques et habitats pélagiques

- Détroits et zones associées

- Zone de front thermique

- Apports fluviaux et baies macrotidales

- Upwelling

Enjeux multiples

- Talus océanique

Enjeux pour les habitats profonds. Zone fonctionnelle importante pour les mammifères marins, les oiseaux et les grands pélagiques

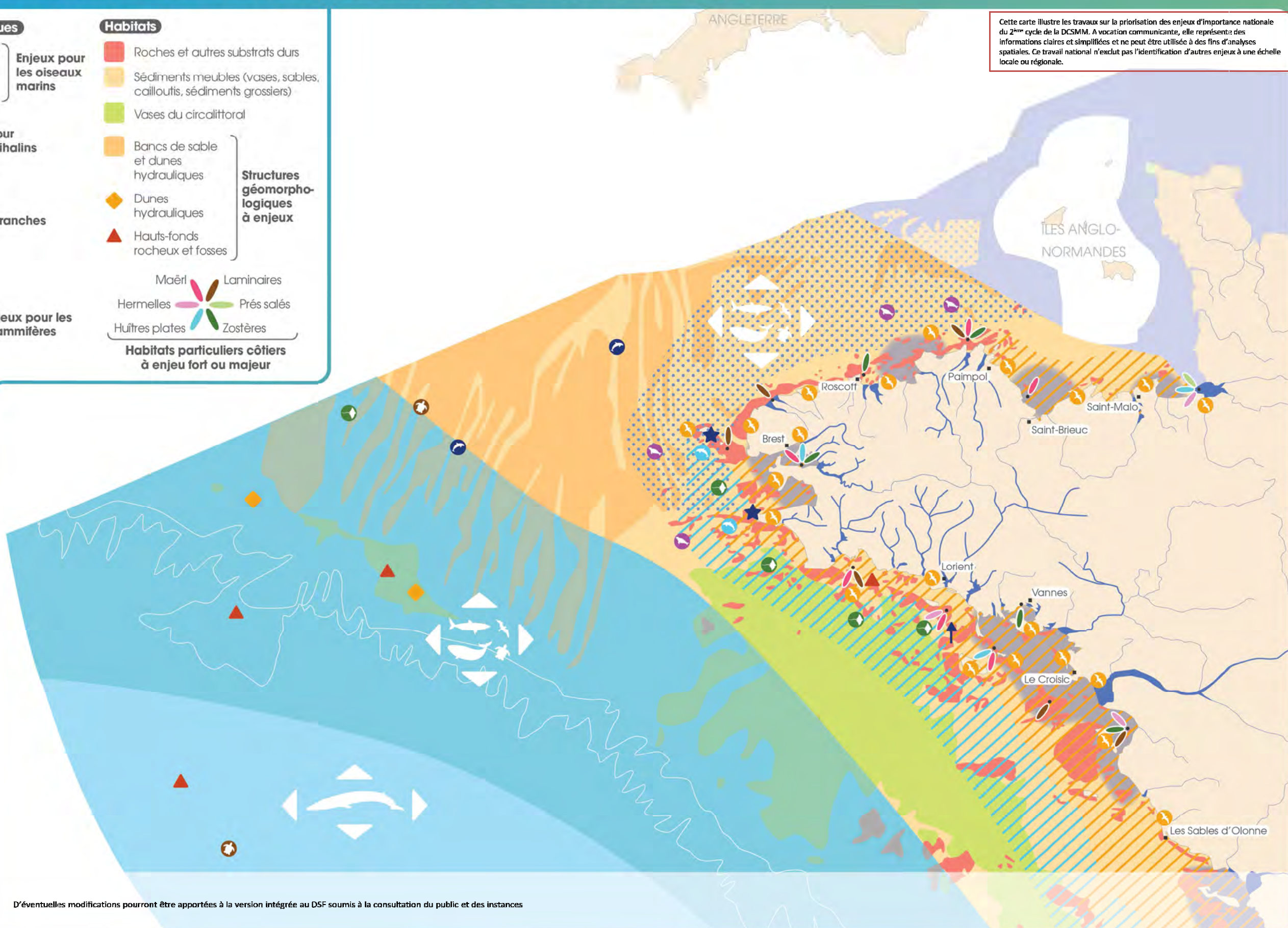
Habitats

- Roches et autres substrats durs
 - Sédiments meubles (vases, sables, cailloutis, sédiments grossiers)
 - Vases du circalittoral
 - Bancs de sable et dunes hydrauliques
 - Dunes hydrauliques
 - Hauts-fonds rocheux et fosses
- Structures géomorphologiques à enjeux**

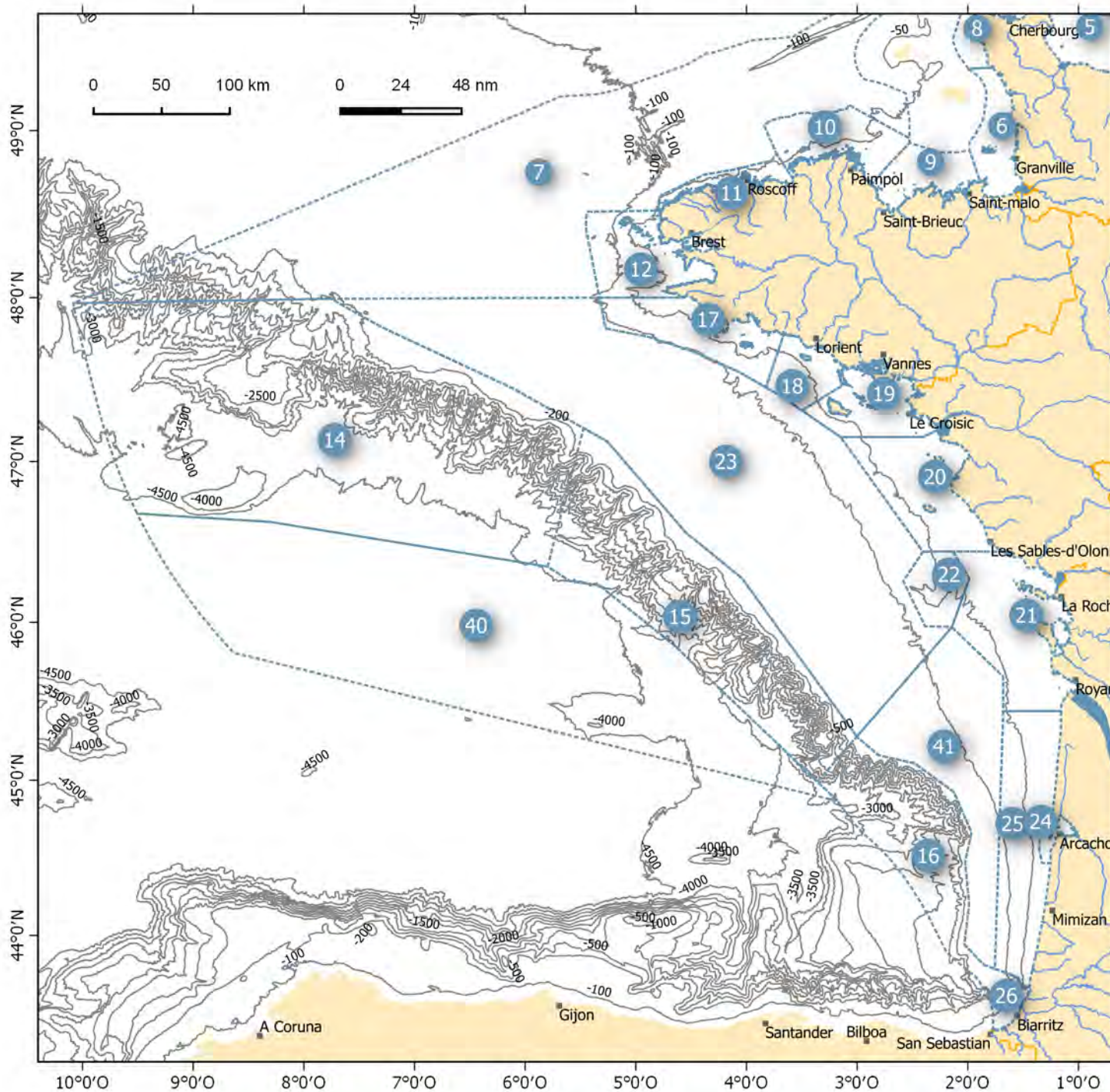
- Maërl
- Laminaires
- Hermelles
- Prés salés
- Huîtres plates
- Zostères

Habitats particuliers côtiers à enjeu fort ou majeur

Cette carte illustre les travaux sur la priorisation des enjeux d'importance nationale du 2^{ème} cycle de la DCSMM. A vocation communicative, elle représente des informations claires et simplifiées et ne peut être utilisée à des fins d'analyses spatiales. Ce travail national n'exclut pas l'identification d'autres enjeux à une échelle locale ou régionale.



D'éventuelles modifications pourront être apportées à la version intégrée au DSF soumis à la consultation du public et des instances



Unités écologiques - secteurs à enjeux identifiés

num	secteur
7	mer celtique et Manche ouest
8	nord Cotentin
9	golfe normand-breton (côte d'Emeraude et baie de St-Brieuc)
10	Sept-Iles - Trégor Goëlo
11	baie de Morlaix - pays des abers
12	Iroise - rade de Brest
14	talus nord, terrasse de Meriadzec et escarpement de Trevelyan
15	talus central du golfe de Gascogne
16	talus du sud du golfe de Gascogne
17	côtes de Cornouaille
18	secteur de Groix
19	Mor Braz
20	estuaire de la Loire et cotes vendéennes
21	mer des pertuis et panache de la Gironde
22	plateau de Rochebonne
23	plateau du golfe de Gascogne - grande vasière
24	bassin d'Arcachon
25	côtes sableuses girondines et landaises
26	côte rocheuse Basque
40	plaine abyssale du golfe de Gascogne
41	plateau armoricain méridional et plateau aquitain

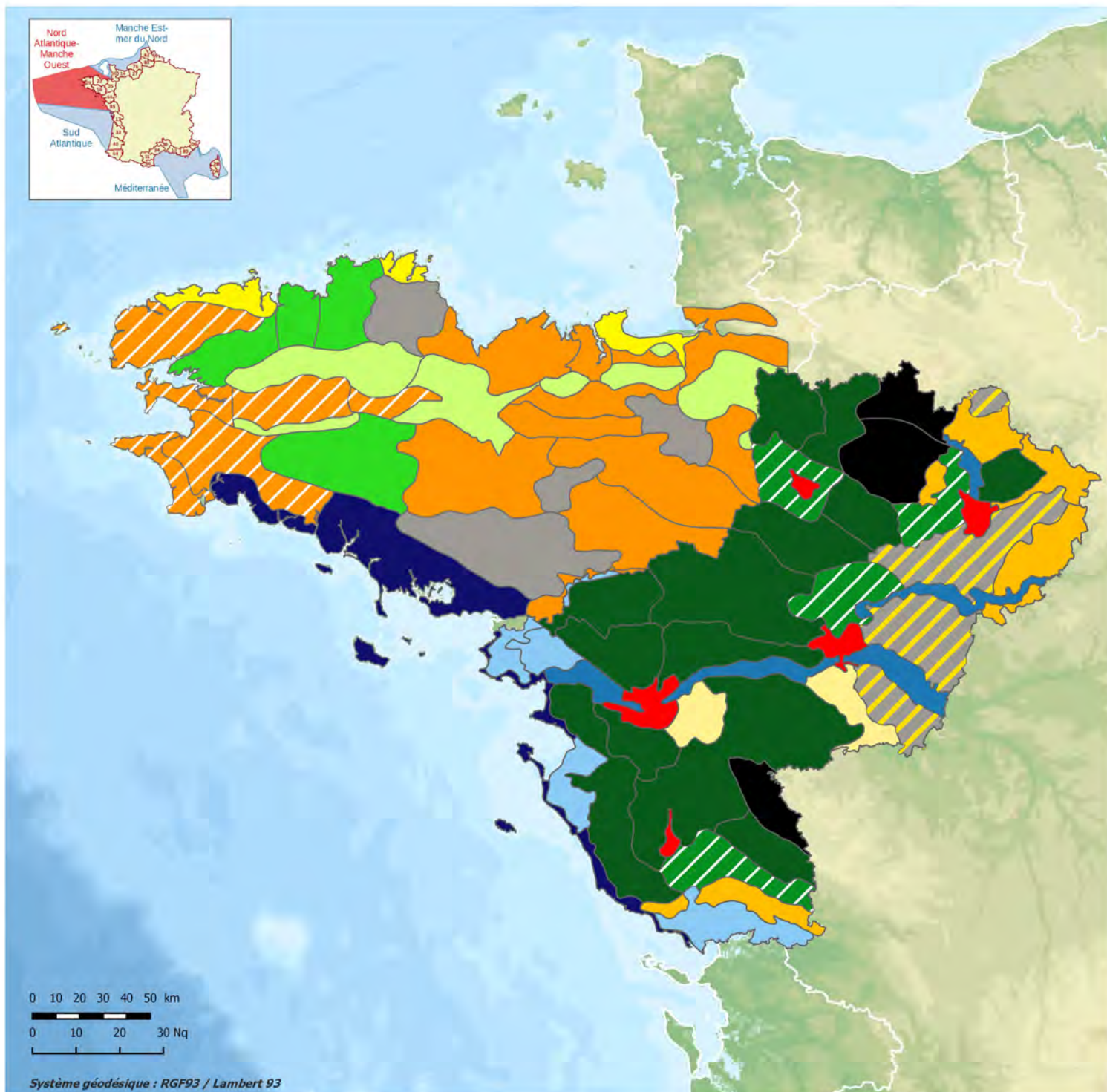
secteurs à enjeux identifiés

- principaux fleuves (sandre)
- principales isobathes (emodnet 2016)
- masses d'eau de transition (dce)
- principales villes
- limites régionales
- sous-régions marines (parties françaises)


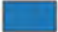

Fond de carte : SHOM, IGN, AFB
 Système de coordonnées : WGS 84 / Pseudo Mercator

Date de réalisation : 14/9/2017

1.3. les sites, paysages et le patrimoine culturel








Paysages liés à la présence d'eau

-  Paysage de marais
-  Paysage ligérien et de grande vallée
-  Paysage littoral urbain





Paysages urbains

-  Paysage urbain

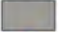

Paysages de culture

-  Paysage viticole
-  Paysage de cultures légumières
-  Paysage de campagne ouverte
-  Paysage cultivé avec talus
-  Paysage cultivé à ragosses


Paysages de bocages

-  Paysage de bocage dense sur collines
-  Paysage de bocage à maille élargie
-  Paysage de vallons bocagers
-  Paysage de plateaux bocagers mixtes

Paysages boisés

-  Paysage boisé et de bosquets
-  Paysages d'alternance entre forêts et cultures

Paysages montueux

-  Corniches des Alpes Mancelles et des Avaloirs
Les collines du Maine
Le haut bocage vendéen

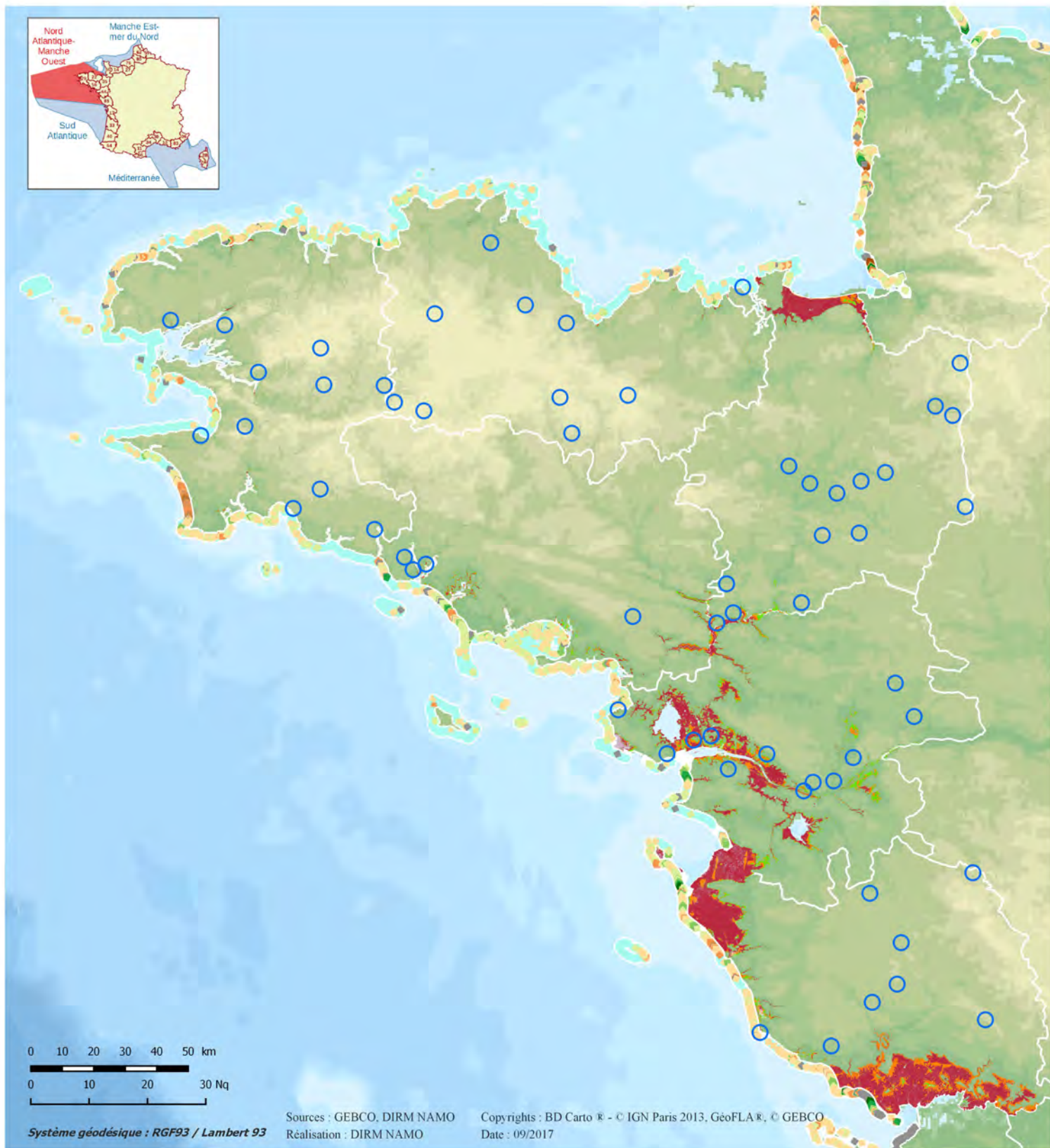
Sources :

Atlas des paysages des Pays de la Loire, 2016
Les grandes familles de paysages:
Université Rennes 2, UMR CNRS ESO
2011

Copyrights : BD Carto ® - © IGN Paris
2013
GéoFLA®, © GEBCO

Réalisation : DIRM NAMO

1.4. les risques



Evolution du trait de côte

- Recul sup. à 3 m/an
- Recul entre 1,5 et 3 m/an
- Recul entre 0,5 et 1,5 m/an
- Recul entre 0 et 0,5 m/an
- Non perceptible
- Avancée entre 0 et 0,5 m/an
- Avancée entre 0,5 et 1,5 m/an

- Avancée entre 0,5 et 1,5 m/an
- Avancée entre 1,5 et 3 m/an
- Avancée sup. à 3 m/an
- Pas de calcul (pas de donnée ou marqueur différent)
- Pas de calcul (ouvrages)

Zones basses

- Fort : Zone sous le niveau marin centennal -1m
- Moyen : Zone sous le niveau marin centennal
- Faible : Zone sous le niveau marin centennal +1m

SEVESO

- Commune possédant au moins un site SEVESO



1.5. la connaissance, la recherche, l'innovation et la formation



Limite en mer

- Limite des 12 milles
- Zone économique exclusive

Formation maritime

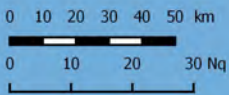
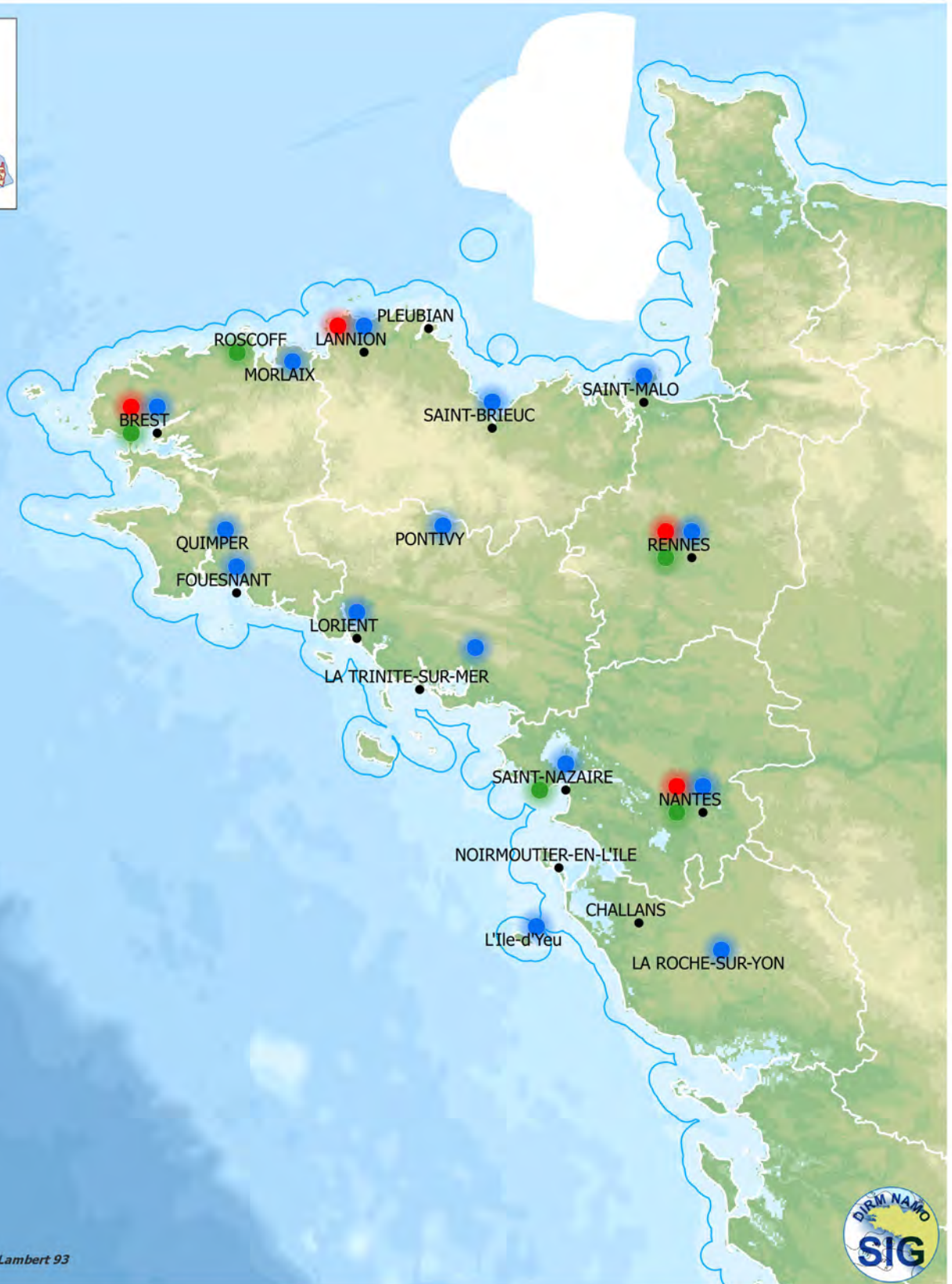
- Autre établissement de formation secondaire
- Autre formation supérieure maritime
- Enseignement maritime supérieur
- Lycée professionnel maritime

Sources :
DIRM NAMO

Copyrights : BD Carto ® - © IGN Paris 2013
GéoFLA®, © GEBCO

Réalisation : DIRM NAMO
Date : 12/2017





Système géodésique : RGF93 / Lambert 93



Limite administrative

— Limite des 3 milles

Recherche maritime

- Pôles de compétitivité
- Sites universitaires
- Laboratoire d'excellence
- Autres acteurs de la recherche

Sources :
DIRM NAMO

Copyrights : BD Carto® - © IGN Paris 2013
GéoFLA®, © GEBCO

Réalisation : DIRM NAMO
Date : 06/2017

1.6. les initiatives locales de planification ou de gestion intégrée de la mer et du littoral

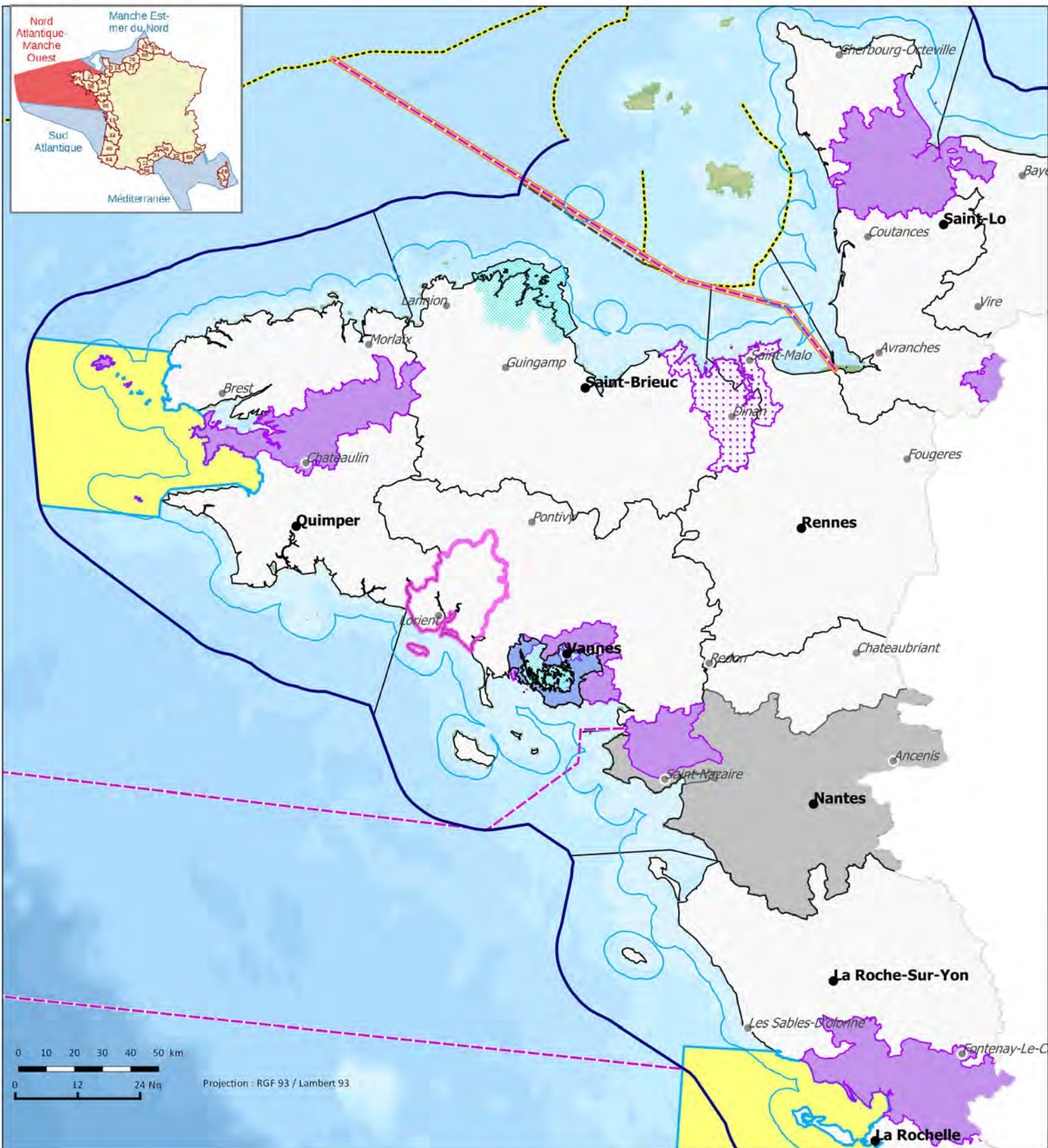


Schéma de mise en valeur de la mer (SMVM)

Schéma de cohérence territoriale (SCoT)

SCoT avec volet mer

Directive territoriale d'aménagement (DTA) de la Loire

Emprise

Parc naturel

Parc naturel marin d'Iroise

Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde

Parc naturel régional

Parc naturel régional

Projet de parc naturel régional

(Rance - Côte d'Emeraude)

Fond de carte

Limite des 3 milles

Limite des 12 milles

Zone économique exclusive (ZEE)

Toponymie

Préfecture

Sous-préfecture

Limite de département

Limite latérale de compétences

Préfet de département

Préfet de région

Limite PREMAR Manche - mer du Nord / Atlantique

Sources :

Géobretagne, Sigloire, DREAL Pays de la Loire, DREAL Bretagne, AAMP, MNHN

Copyrights :

BD Carto[®] - © IGN Paris 2013

SHOM ©

Bathymétrie Gebco

Réalisation : DIRM NAMO / MCPML

Date : 05/2018



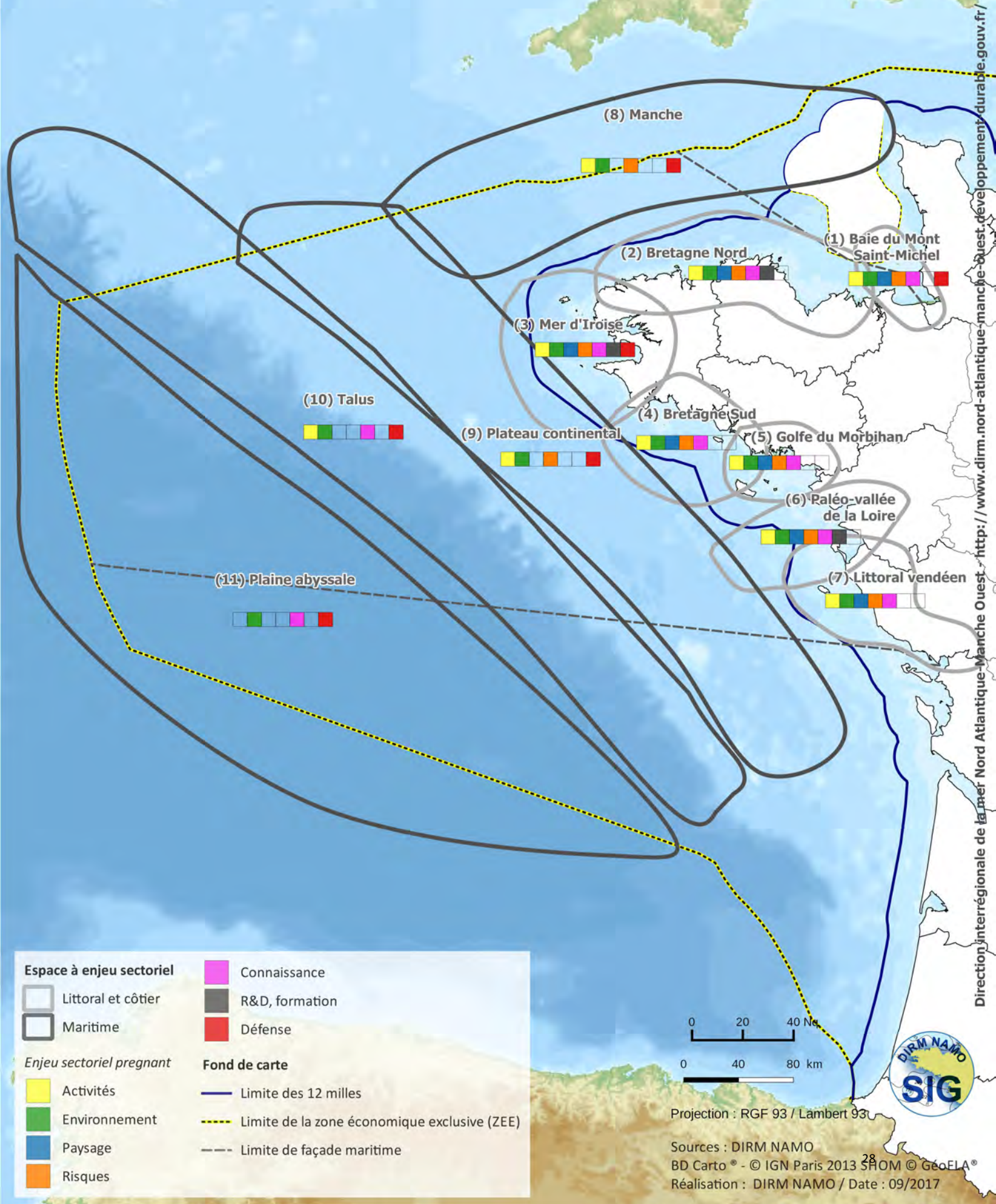
Chapitre 2 : Vision pour la façade

2.1. Éléments d'analyse transversale



Les espaces à enjeux sectoriels pregnants en façade Nord Atlantique - Manche Ouest

Situation au 1/09/2017





Les enjeux intégrateurs en façade Nord Atlantique-Manche Ouest

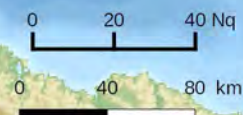
Situation au 1/12/2017



Enjeux intégrateurs

- Bon état écologique du milieu marin
- Qualité des eaux territoriales
- Économie maritime
- Sécurité (des biens, des personnes et des activités)
- Défense et sécurité nationale
- Capacité d'accueil (du littoral, des espaces maritimes et insulaires)
- Appropriation du fait maritime
- Connaissance
- Recherche et innovation

- Fond de carte**
- Espace à enjeu
 - Limite de département
 - Limite des 12 milles
 - Limite de la zone économique exclusive (ZEE)
 - Limite de façade maritime



Projection : RGF 93 / Lambert 93

Sources : DIRM NAMO
BD Carto® - © IGN Paris 2013 GéoFLA®
Licence CC-BY-SA 4.0 SHOM ©
Réalisation : DIRM NAMO / Date : 12/2017



Chapitre 2 : Carte des vocations

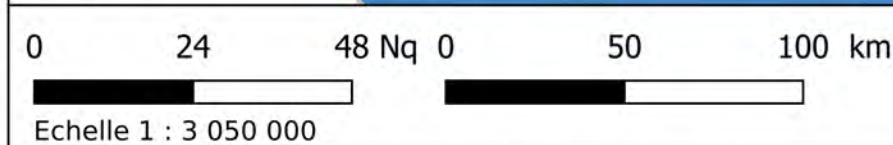
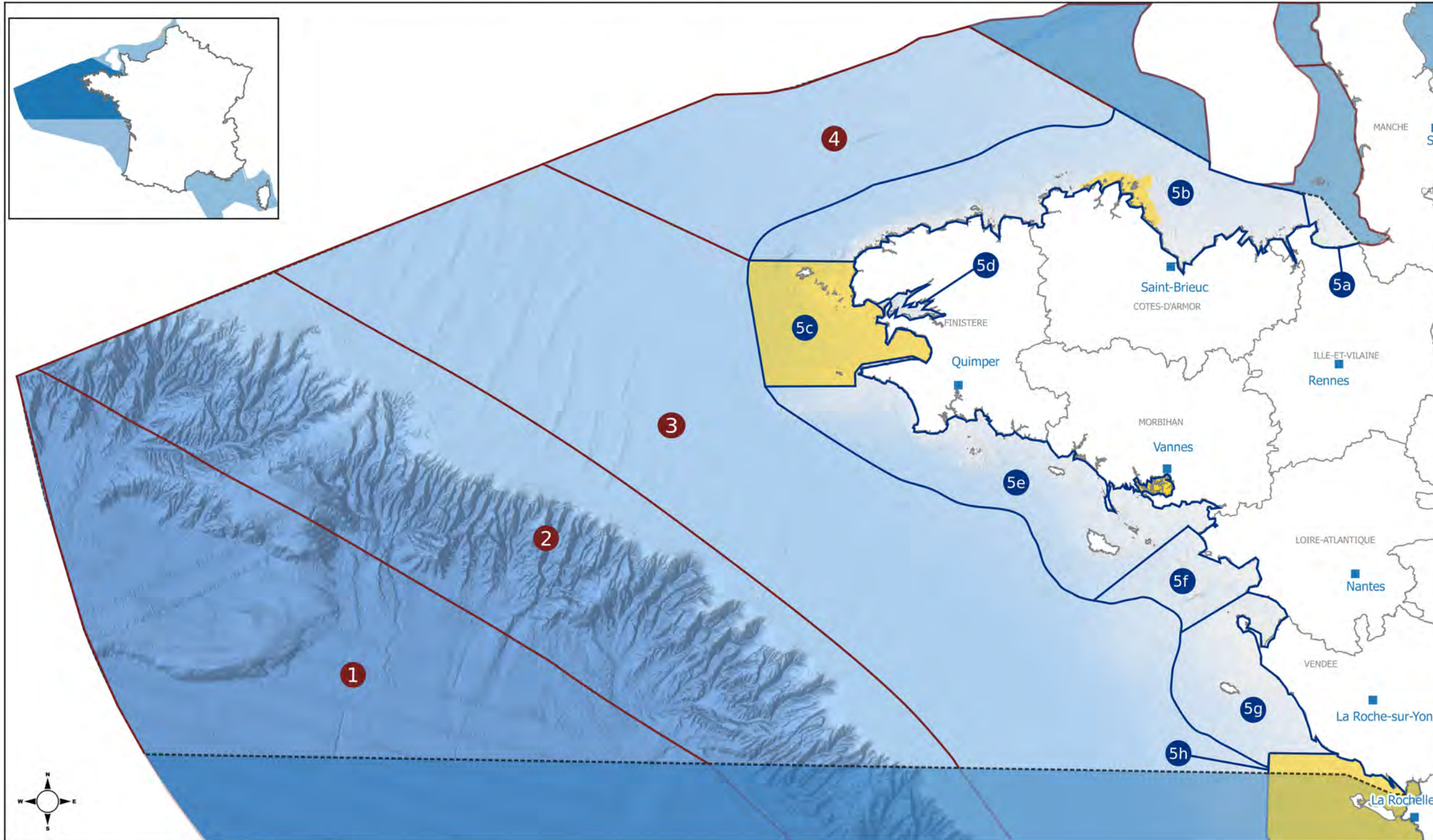
Exigence de reconquête du bon état du milieu marin et de qualité des eaux en prenant en compte la dynamique hydrosédimentaire au bénéfice des services écosystémiques et de la cohabitation des usages et des activités maritimes et littorales.

Carte des vocations de la façade maritime Nord Atlantique - Manche Ouest


Traduction spatiale des objectifs stratégiques de la stratégie maritime de façade

V7 - juin 2018

Les priorités en termes de vocation sont établies et applicables à l'échelle de chacun des 11 secteurs



Système de coordonnées : WGS 94 / Pseudo Mercator
 Limite administrative : IGN
 Fond de carte : Emodnet
 Réalisation : Cerema

 Vocations définies dans le cadre d'une gouvernance spécifique (Parc naturel marin et Schéma de mise en valeur de la mer)

1 Plaine abyssale

Utilisation et valorisation possibles du milieu et des ressources marines par une exploitation durable conditionnée à une meilleure connaissance de la zone.

2 Talus

Exploitation durable des ressources marines respectueuse des habitats et espèces à forts enjeux écologiques.

3 Plateau continental

Priorité aux pêches professionnelles durables en cohabitation prioritairement avec le transport maritime, le développement des énergies marines renouvelables et l'extraction de granulats marins.

4 Manche occidentale

Priorité au transport maritime en cohabitation prioritairement avec les activités de pêches professionnelles durables, le développement des énergies marines renouvelables.

5a Golfe normand breton et baie du Mont Saint-Michel

Priorité au patrimoine culturel, aux pêches et aquacultures durables, en cohabitation avec les activités touristiques.

5b Bretagne nord

Priorité aux pêches et aux aquacultures durables, en cohabitation prioritairement avec les énergies marines renouvelables, la plaisance et le tourisme durables. Cette zone inclut le périmètre du Schéma de Mise en Valeur de la Mer du Trégor - Goëlo, lequel définit des zones de vocations dans le cadre d'une gouvernance spécifique.

5c Parc naturel marin d'Iroise

Orientations de gestion définies dans l'article 6 du décret 2007-1406 du 28 septembre 2007 portant création du Parc naturel marin d'Iroise.

5d Rade de Brest

Priorité aux activités industrialo-portuaires et militaires en cohabitation prioritairement avec la pêche et l'aquaculture durables ainsi que la plaisance et autres activités nautiques et le tourisme.

5e Bretagne sud

Priorité aux pêches et aux aquacultures durables en cohabitation prioritairement avec les énergies marines renouvelables, la plaisance et le tourisme durables et l'extraction de granulats marins, en prenant en compte la préservation du cordon dunaire. Cette zone inclut le périmètre du Schéma de Mise en Valeur de la Mer du Golfe du Morbihan, lequel définit des zones de vocations dans le cadre d'une gouvernance spécifique.

5f Estuaire de la Loire

Priorité aux activités industrialo-portuaires et au trafic maritime, en cohabitation prioritairement avec les pêches et les aquacultures durables, les énergies marines renouvelables, les zones d'extraction de granulats marins, la plaisance et le tourisme durables.

5g Baie de Bourgneuf et littoral vendéen

Priorité aux pêches et aux aquacultures durables et à l'extraction de granulats marins, en cohabitation prioritairement avec les énergies marines renouvelables, la plaisance et le tourisme durables, en prenant en compte la préservation du cordon dunaire.

5h Parc naturel marin Estuaire de la Gironde et mer des Pertuis

Orientations de gestion définies dans l'article 8 du décret 2015-424 du 15 avril 2015 portant création du Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis.